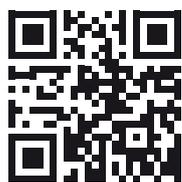


# LE PARCOURS DE FORMATION PRÉPARATOIRE AU CERTIFICAT UNAFORIS - 2022

Intervenir auprès des personnes avec  
troubles du spectre de l'autisme



[www.irtsca.fr](http://www.irtsca.fr)

  @irtsca

 school/irts-champagne-ardenne

# LE PARCOURS DE FORMATION PRÉPARATOIRE AU CERTIFICAT UNAFORIS

## INTERVENIR AUPRÈS DES PERSONNES AVEC TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME

L'IRTS de Champagne-Ardenne (IRTS CA) propose différentes possibilités de se former pour comprendre et accompagner le fonctionnement global de la personne atteinte de Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) au sein des Troubles du Neuro-Développement (TND) à tous les âges de sa vie, dont le parcours de formation préparatoire au certificat « Intervenir auprès des personnes avec troubles du spectre de l'autisme » de l'Union Nationale des Acteurs de la Formation et de la Recherche en Intervention Sociale (UNAFORIS).

Ce certificat atteste de la maîtrise des compétences nécessaires à la mise en œuvre d'un accompagnement adapté et spécifique aux besoins des personnes avec TSA tout en s'inscrivant dans le respect des recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé (HAS) et dans une dynamique de travail interdisciplinaire.

Sous la responsabilité de France compétences et conformément à l'inscription au Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations (RSCH), l'UNAFORIS est habilitée à délivrer le certificat « Intervenir auprès des personnes avec troubles du spectre de l'autisme ».

L'UNAFORIS a ainsi élaboré un référentiel de compétences et d'évaluation déposé au RSCH de France compétences sous la référence de la fiche N° RS 5291.

Ainsi, l'IRTS CA propose un parcours de la formation préparatoire à ce certificat. Ce parcours est éligible au compte personnel de formation (CPF).

## FORMATION CONVENTIONNÉE



En tant qu'adhérent à l'UNAFORIS et par la convention qu'il a signée en décembre 2020, l'IRTS de Champagne-Ardenne est en charge de préparer et présenter les candidats à la certification.

Le parcours de formation préparatoire est dispensé dans les locaux de l'IRTS CA ou au sein même des établissements, services, entreprises ou associations.



## PUBLICS CONCERNÉS ET CONDITIONS D'ACCÈS

Le parcours de formation préparant au certificat UNAFORIS « Intervenir auprès des personnes avec troubles du spectre de l'autisme » s'adresse à toute personne ayant une expérience d'accompagnement de personnes avec autisme, qu'elle soit un professionnel·le ou un·e aidant·e accompagnant le parcours de vie, de soins, de santé, de scolarité, de la vie sociale et professionnelle des personnes avec autisme.



## PRÉ-REQUIS

Pour pouvoir accéder à ce parcours de formation préparatoire, les personnes doivent être âgées au minimum de 18 ans et justifier d'une expérience auprès des personnes avec autisme en cours ou datant de moins d'un an.



# LE CERTIFICAT UNAFORIS

## INTERVENIR AUPRÈS DE PERSONNES AVEC TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME

L'enjeu de ce certificat est de mutualiser les connaissances et les expertises d'usage actualisées dans le champ des troubles du spectre de l'autisme, en vue de développer les compétences de chaque candidat qu'il-elle soit professionnel-le, membre de la famille, bénévole et/ou acteur-riche concerné-e dans l'accompagnement des personnes avec TSA.

Tout en s'appuyant sur diverses références, il s'agit alors d'ancrer le parcours de formation préparatoire à ce certificat en répondant à une triple finalité :

- Un meilleur accès à la compréhension du fonctionnement global de la personne avec TSA ;
- La possibilité de construire un parcours avec la personne atteinte de TSA et ses aidant-e-s ;
- Une meilleure cohérence de l'intervention auprès de la personne avec TSA du fait de l'utilisation d'un socle commun de compétences à toute personne certifiée sur le territoire national.

Ce parcours de formation préparatoire s'appuie sur les références suivantes :

- La stratégie nationale pour l'autisme au sein des TND 2018-2022 ;
- Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé (HAS) ;
- Le référentiel de compétences et d'évaluation « Intervenir auprès de personnes avec troubles du spectre de l'autisme » de l'UNAFORIS ;
- Le manuel des références qualité des certifications de compétences UNAFORIS mis à jour en février 2021 ;
- Le règlement des épreuves de certification UNAFORIS, mis à jour en février 2021.



# OBJECTIFS DE LA FORMATION



## LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Comprendre et accompagner le fonctionnement global de la personne avec TSA au sein des TND ;
- Comprendre et favoriser le développement de la communication et des interactions sociales de la personne avec TSA au sein des TND ;
- Élaborer et mettre en œuvre un projet d'accompagnement personnalisé et global avec la personne avec TSA tout au long de son parcours de vie ;
- Proposer un référentiel commun des connaissances aux différentes personnes intervenant avec et auprès de personnes avec TSA quels que soient leurs disciplines, leurs champs d'intervention ou leurs intérêts : aidant·e·s familiaux·ales, proches aidant·e·s, professionnel·le·s du médico-social, du sanitaire et du paramédical, de l'intervention sociale, de l'éducation, du libéral, de l'entreprise et du secteur associatif...

Les axes de la formation ont une ouverture inclusive, culturelle et institutionnelle et s'inscrivent dans une démarche d'information, de veille à l'actualisation des connaissances, d'initiation à différentes pratiques, approches et outils, d'études de situation et de recherche.



## UNE ORGANISATION

Le parcours de formation préparatoire est personnalisé et construit sur mesure pour chacun·e des candidat·e·s par l'IRTS CA. Il se réalise lors d'un parcours commun obligatoire et d'un parcours personnalisé :

## LE PARCOURS COMMUN OBLIGATOIRE

**BILAN DE  
POSITIONNEMENT**  
**ENVIRON 1 h**

Ce bilan est réalisé avec le-la responsable de la formation et/ou un-e formateur-riche référent-e de parcours de l'IRTS CA permettant de retracer le portrait de l'expérience et du parcours de formation du-de la candidat-e au regard des compétences attendues.

**ACCOMPAGNEMENT  
INDIVIDUEL ET COLLECTIF**  
**FORFAIT DE 20,5 h \***

Cet accompagnement est conduit par un-e formateur-riche référent-e de parcours de l'IRTS CA sous la forme :

- d'ateliers collectifs d'accompagnement à la certification pour une durée totale de 10,5 h dispensées en travaux dirigés par visio-conférence ;
- d'un accompagnement individuel à la certification de 10 h réalisé par le-la même formateur-riche référent-riche de parcours ayant conduit les ateliers collectifs.

\* toute heure d'accompagnement complémentaire sera soumise à facturation.

**MODULE 1 - 14 h OBLIGATOIRES**
**État des connaissances**

Ce module de formation permet l'actualisation des connaissances du-de la candidat-e dans le champ des TSA au regard des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS.

## LE PARCOURS PERSONNALISÉ

**MODULE 2**  
**28 h**

Fonctionnement cognitif,  
interactions sociales  
et inclusion sociale

**MODULE 3**  
**20,5 h**

Communication

**MODULE 4**  
**28 h**

Aspects sensoriels,  
sensori-moteurs et santé  
au quotidien

**MODULE 5**  
**14 h**

Anticipation et gestion  
des comportements-  
problèmes

**MODULE 6**  
**13 h**

Approches et interventions  
recommandées :  
fondements et principales  
stratégies

**MODULE 7**  
**31,5 h**

Projet personnalisé  
d'intervention et accompa-  
gnement au quotidien

**MODULE 8**  
**21 h**

Évaluation et  
fonctionnement global de  
la personne

**MODULE 9**  
**35 h à 70 h**

Formation pratique  
en stage



# ALLÈGEMENTS ET DISPENSES

Les possibilités d'allègement ou de dispense de module(s) sont étudiées lors du bilan de positionnement. En cas de non possibilité d'allègement ou de dispense au regard du parcours antérieur du·de la candidat·e, celui-ci·celle-ci sera réorienté·e vers la formation au Certificat National d'Intervention en Autisme (CNIA).

Le parcours personnalisé à la certification UNAFORIS est proposé par l'IRTS CA en session mixte avec les apprenant·e·s en cours de formation au Certificat National d'Intervention en Autisme. L'ingénierie pédagogique et la programmation sont construites de sorte que les modules aient les mêmes contenus théoriques et visent des objectifs similaires, quel que soit le certificat visé par le candidat.



# MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les modalités pédagogiques prennent différentes formes afin de répondre aux objectifs du parcours de formation préparatoire et aux besoins des candidats. Les méthodes de travail alternent :

- ⬡ Un accompagnement individuel pour chaque candidat avec un·e formateur·rice référent·e de parcours de l'IRTS CA ;
- ⬡ Des ateliers collectifs d'accompagnement à la certification (dossier « Pratiques professionnelles ») ;
- ⬡ Des apports méthodologiques ;
- ⬡ Des apports théoriques personnalisés et organisés « sur mesure » pour chaque candidat·e ;
- ⬡ Si besoin :
  - Une formation pratique auprès d'organismes accueillant et accompagnant des personnes avec TSA ;
  - Des témoignages de personnes avec TSA et/ou de leurs aidant·e·s ;
  - Des interventions de professionnel·le·s (table ronde, retours et partage d'expériences) ;
  - Des exposés et des analyses de situations d'accueil et d'accompagnement ;
  - Des travaux dirigés en petit groupe pour permettre les mises en situation autour de jeux de rôles, de simulation d'entretiens ou d'évaluation, d'ateliers d'immersion et de découverte d'approches et d'outils spécifiques ;
  - De l'analyse de pratiques.



## LA CERTIFICATION

La certification est réalisée par l'UNAFORIS. Conformément au règlement des épreuves de certification « Intervenir auprès des personnes avec troubles du spectre de l'autisme » et pour pouvoir se présenter à l'épreuve de soutenance orale, le·la candidat·e devra intégrer à son dossier de présentation à la certification :

- La preuve argumentée d'une expérience professionnelle ou autre, conforme à celle précisée pour la cible : accompagner ou avoir accompagné depuis moins d'un an, une ou des personnes avec autisme (expérience acquise ou à acquérir via un stage préalable) ;
- Tout élément de positionnement et de description de parcours de la personne au regard des compétences à certifier, que ce soit par des formations, des résultats de tests antérieurs ou tout autre élément contribuant à l'identification de compétences acquises, si possible et en particulier au regard des recommandations de la Haute Autorité de Santé ;
- Le dossier « Pratiques professionnelles » anonymisé (entre dix à quinze pages) que le·la candidat·e remet à l'IRTS CA dans les délais impartis.

Les coûts de la certification sont indépendants des coûts de la formation préparatoire et sont intégralement reversés à l'UNAFORIS.



## L'ÉVALUATION

Dans le cadre de la démarche Qualiopi, l'IRTS CA s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité mise en œuvre par pour toute formation. Celui-ci est soucieux de mettre en place des outils capables de rendre compte d'une mesure d'écart entre les objectifs visés et leur réalisation. L'évaluation de la formation se fera en collaboration avec la CCCU (Cellule de Certification de Compétences UNAFORIS) à différents niveaux et selon diverses formes :

- Un Conseil de Perfectionnement de la Formation (CPF), instance de pilotage stratégique et pédagogique de la formation ;
- Un Comité de Suivi Pédagogique (CSP) pour un réajustement permanent des contenus pédagogiques en lien avec les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS et avec l'évolution des connaissances scientifiques sur le sujet ;
- Des bilans collectifs avec les apprenant·e·s en fin de formation ;
- Des questionnaires de satisfaction individuels de fin de formation ;
- Un bilan final rédigé au regard des questionnaires de satisfaction et des retours collectifs des candidat·e·s intégrant le rapport d'activité.



# LES AUTRES FORMATIONS SUR MESURE DANS LE CHAMP DES TSA

## DES FORMATIONS COURTES À LA DEMANDE, SUR SITE

Toutes les demandes de formation dans le champ des TSA peuvent être étudiées par l'IRTS CA.

Nos projets de formation sont adaptables aux préoccupations des directions et des équipes. Un projet sur mesure sera construit, y compris pour les établissements qui recrutent ou accueillent en stage des personnes avec TSA. Une continuité, après les formations, peut être également proposée par la mise en place d'ateliers d'analyse de la pratique, de supervision et de moments d'immersion pour accompagner les équipes dans la durée.

## DES MODULES D'APPROFONDISSEMENT PROFESSIONNEL

Les Modules d'Approfondissement Professionnel (MAP) TSA sont à destination des aidants familiaux, proches aidants, professionnel·le·s du médico-social, du sanitaire et du paramédical, de l'intervention sociale, de l'éducation, du libéral, de l'entreprise et du secteur associatif. Les MAP TSA proposent des modules de formation pour acquérir et approfondir des connaissances spécifiques et actualisées dans le champ des TSA.

Les MAP proposés par l'IRTS CA (plaquette sur demande) :

-  Inclusion en milieu scolaire et universitaire (3j) ;
-  Inclusion professionnelle en milieu ordinaire, en entreprise adaptée ou en milieu protégé (4j) ;
-  Accompagner une équipe dans un établissement accueillant des personnes avec TSA (4j) ;
-  Le syndrome d'Asperger (4j) ;
-  Comprendre l'approche TEACCH (3j) ;
-  Vie affective et sexuelle (3j).

## DES ATELIERS D'ANALYSE DE LA PRATIQUE

**Contenus** : ateliers d'analyse de la pratique en groupe (demi-journée).

**Objectifs** :

- ⬡ Analyser les pratiques professionnelles en situation d'intervention ;
- ⬡ Expliciter le faire, le savoir-faire et le savoir-être ;
- ⬡ Adosser la pratique réflexive aux conditions de la professionnalisation ;
- ⬡ Aider à l'explicitation et au décryptage du sens de l'action ;
- ⬡ Mettre en place des modèles d'action, des combinaisons d'actes professionnels adaptés et repérés ;

## LE CERTIFICAT NATIONAL D'INTERVENTION EN AUTISME DE PREMIER ET DE SECOND DEGRE

- ⬡ S'adresse aux personnes exerçant les professions ou les activités sociales mentionnées au livre IV du code de l'action sociale et des familles, aux personnes titulaires d'une diplôme ou d'un titre professionnel de niveau 3 à 8 conformément au cadre national des certifications professionnelles, aux employeurs, aux organismes prestataires d'actions concourant au développement de compétences.
- ⬡ Vise à renforcer les compétences des professionnel·le·s dans le domaine du repérage, de l'orientation et de l'accompagnement des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme et permet aux personnes formées de valider le certificat de premier ou de second degré.
- ⬡ Est inscrit au Registre Spécifique des Certifications de Compétences et habilitations (RSCH) et est éligible au CPF.

Dossier d'inscription et devis sur demande.

## CONFÉRENCES / JOURNÉES THÉMATIQUES\*

L'IRTS CA propose ponctuellement dans ses locaux, des conférences sur le thème des TSA.

Renseignements par téléphone ou sur le site [www.irtasca.fr](http://www.irtasca.fr)

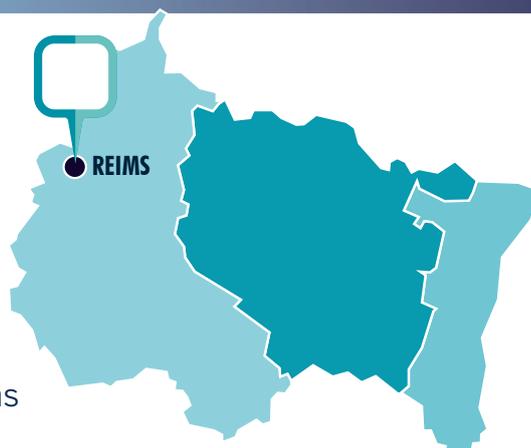
**\* ouvertes à tous les publics concernés**



## INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL IRTS DE CHAMPAGNE-ARDENNE

8, rue Frédéric et Irène Joliot-Curie  
51100 REIMS  
03 26 06 22 88  
contact@irtsca.fr

[www.irtsca.fr](http://www.irtsca.fr)



### Responsable

Arnaud LAGEL,  
Directeur de la pédagogie et des formations  
à l'IRTS de Champagne-Ardenne.

### Coordinatrice de la formation

Amélie GALLOIS,  
Formatrice à l'IRTS de Champagne-Ardenne.

### Contact

Lucie GOUMY,  
Assistante pédagogique  
03 26 06 82 23  
lucie.goumy@irtsca.fr



[www.irtsca.fr](http://www.irtsca.fr)

  @irtsca

 school/irts-champagne-ardenne



La certification qualité a été délivrée  
au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER  
LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE